

Public Sénat, 12 mai 2020

Projet de loi « portant diverses dispositions urgentes » : un texte « fourre-tout »



Le texte « portant diverses dispositions urgentes pour faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19 » a pour but de compléter les dispositifs déjà mis en œuvre pour faire face à la crise du coronavirus. Les sénateurs redoutent une nouvelle avalanche d'ordonnances.